



SYNDICAT INTERCOMMUNAL
de
REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE
de
MAUPERTHUIS et SAINT-AUGUSTIN

1, Place du 27 août - 77515 Saint-Augustin

Téléphone : 01 64 75 05 93 - Courriel : rpi.maupstaug@wanadoo.

LETTRE D'INFORMATION

Chers Parents,

Dès la rentrée scolaire 2022, les enfants prenant le car pour faire le trajet Mauperthuis/Saint-Augustin et Saint-Augustin/Mauperthuis doivent être munis d'une carte « Scol'R » que vous devrez restituer au SIRP de Saint-Augustin afin que ces cartes soient rangées dans un classeur spécifique que l'accompagnatrice du car aura en sa possession lors des voyages du matin, du midi et du soir. Cette démarche a pour but d'éviter, lors de contrôles inopinés, notamment pendant la pause méridienne, l'absence de carte et un procès-verbal qui pourrait suivre et ce, au vu des changements évoqués dans la convention signée avec le Département de Seine et Marne où il pourrait y avoir plusieurs sociétés de transport différentes.

Les factures des différents services dont vous avez besoin sont depuis 2021 à terme échu. Elles vous sont transmises à chaque fin de mois et doivent être acquittées le 10 du mois d'après. Passé cette date limite, **la secrétaire ne vous fera plus de rappels.** Un titre d'impayés sera alors émis et transmis au Trésor Public qui se chargera du recouvrement.

Nous vous remercions de bien vouloir prendre note de cette lettre et de nous la retourner avec le dossier d'inscription datée et signée.

Date

Signature